



Déclaration liminaire au CT SPIP 84 du 13/01/2020

Monsieur le Président du Comité Technique du SPIP du Vaucluse,

Le Comité Technique Local est une instance de dialogue social à laquelle, nous, représentants syndicaux élus, sommes attachés, en vue d'évoquer les attentes et les besoins des personnels quant à l'organisation du service et l'amélioration des conditions de travail.

Nous avons ainsi l'occasion lors de cette réunion d'exprimer des positions fortes sur les réformes en cours d'élaboration avant leur mise en œuvre dans les services.

Il est peu dire que la réforme en cours concernant la suppression du rôle actuel des Commissions Administratives Paritaires dans la gestion de la mobilité des agents par un nouveau système ultra-discrétionnaire réduisant à néant les critères objectifs d'ancienneté et autres cotations ne satisfait personne !

Il ne s'agit rien de moins qu'un énième acte de sabotage à l'encontre du statut des fonctionnaires auquel la Direction de l'Administration Pénitentiaire contribue activement !

C'est dans ces conditions que les agents des SPIP se mobilisent depuis décembre à travers la France et notamment au sein du service !

Le mécontentement des agents atteint aujourd'hui son paroxysme face à une administration qui compte appliquer d'une manière zélée les lignes directrices de gestion aux SPIP !

Le déroulement des précédents CTM du 30/12/19 et 06/01/2020 a montré l'impréparation par notre administration de ce projet.

Il est encore temps pour l'administration de renoncer à ce projet inique !

Dans ce cadre, conformément aux modalités décidées lors des différentes assemblées générales, nous avons décidé unanimement de boycotter des réunions institutionnelles dont le Comité Technique pour faire entendre le mécontentement des agents.

STOP A LA CASSE de la FONCTION PUBLIQUE ET DU SERVICE PUBLIC

à Avignon, le 13/01/2020,

Les représentants CGT et SNEPAP au CT du SPIP84